BERGERIE DE CHAMP PELAS

Cadastre de 1981, section B, parcelle 229

Cadastre de 1841, section B, parcelle 182 à 184

Coordonnées : Lambert zone 3, x = 982,64 y = 179,33

DESCRIPTION

La bergerie est constituée de deux bâtiments rectangulaires accolés par leur petit côté (fig. 92 et 93). Chacun de ces deux bâtiments ne comporte aujourd'hui qu'un étage de soubassement. L'accès se fait au milieu de l'élévation sud, à l'extrémité du bâtiment occidental, près de sa jonction avec le bâtiment oriental.

LE BATIMENT ORIENTAL

Le bâtiment oriental est le plus ancien. Il a subi plusieurs transformations. Il comprenait, à l'origine, deux niveaux.

Son toit repose uniquement sur les murs, soit en étant directement posé dessus, soit en étant ancré dans leur parement intérieur (mur ouest et partie ouest du mur nord). Les murs sont en blocage et maçonnés à la chaux.

On y accède depuis la bergerie occidentale, par une porte placée au milieu de l'élévation ouest. Dans cette même élévation, à une hauteur qui correspondait autrefois au second niveau, était percée une porte murée par la suite. Dans ce murage, avait été réservée une haute fente d'éclairage (plus d'un mètre de haut), également murée par la suite. La toiture du bâtiment occidental passe au milieu de la fente murée.

Ce bâtiment oriental n'est aujourd'hui éclairé que par quatre fentes : deux dans le mur sud et deux dans le mur est, dont une placée à une hauteur qui correspondait autrefois au second niveau.

Le bâtiment se prolongeait autrefois au-dessus du niveau actuel de la toiture en une sorte de tour. L'angle nord-ouest de celle-ci est dans le prolongement de la partie inférieure. Le mur nord de la tour ne mesurait que 2,60 mètres de long, c'est-à-dire un tiers seulement de la longueur du bâtiment au sol. Du mur en retour, à l'est, ne subsiste que l'amorce ; on ne sait

donc pas comment il était soutenu. Cette tour était percée de fentes. Il y en avait au moins une sur son mur ouest. Mais surtout il y en avait deux, qui sont bien conservées, ouvertes vers le nord ; il s'agit donc non pas de fentes d'éclairage mais de fentes de tir, destinées à des armes à feu. Ces fentes ont leur base à 1,10 mètre du sol extérieur amont ; elles sont larges extérieurement de 5 à 7 centimètres et intérieurement d'environ 35 centimètres ; elles sont hautes d'une vingtaine de centimètres. Nous avons signalé d'autres fentes percées plus bas, dans les autres murs de ce même bâtiment ; elles sont semblables : leur base est à 1,20 mètre du sol intérieur, leur largeur est de 5 à 6 centimètres à l'extérieur, de 32 à 34 centimètres à l'intérieur, leur hauteur est de 27 à 53 centimètres. Cela peut n'être qu'une coïncidence ; il se peut aussi que toutes ces fentes aient été des meurtrières. Quoi qu'il en soit, outre cette tour et ses fentes de tir, la présence d'une porte à l'étage non accessible directement de plain pied et celle d'une fente non située à la base d'un mur (à l'est), indiquent déjà une construction fortifiée.

LE BATIMENT OCCIDENTAL

Le bâtiment occidental est une bergerie. Son toit repose sur deux piliers de tuf maçonnés à la chaux. Les murs sont en blocage et maçonnés à la chaux à l'exception du mur nord qui est en pierres-sèches. Le mur sud est percé de deux fentes d'éclairage ; les autres sont aveugles.

CONCLUSION

Un édifice fortifié a été érigé au XVIe ou au XVIIe siècle. D'après sa situation, il n'avait pas pour destination principale la fortification, mais un usage agricole. Il a probablement déjà été remanié avant 1841, puisqu'à cette date il est décrit dans le cadastre comme une "bergerie", un "parc" et une "masure". Après 1841, l'enclos a été supprimé et la ruine remplacée par une bergerie couverte maçonnée au liant (bâtiment occidental). L'édifice d'origine (bâtiment oriental), déjà transformé en bergerie, a été conservé.

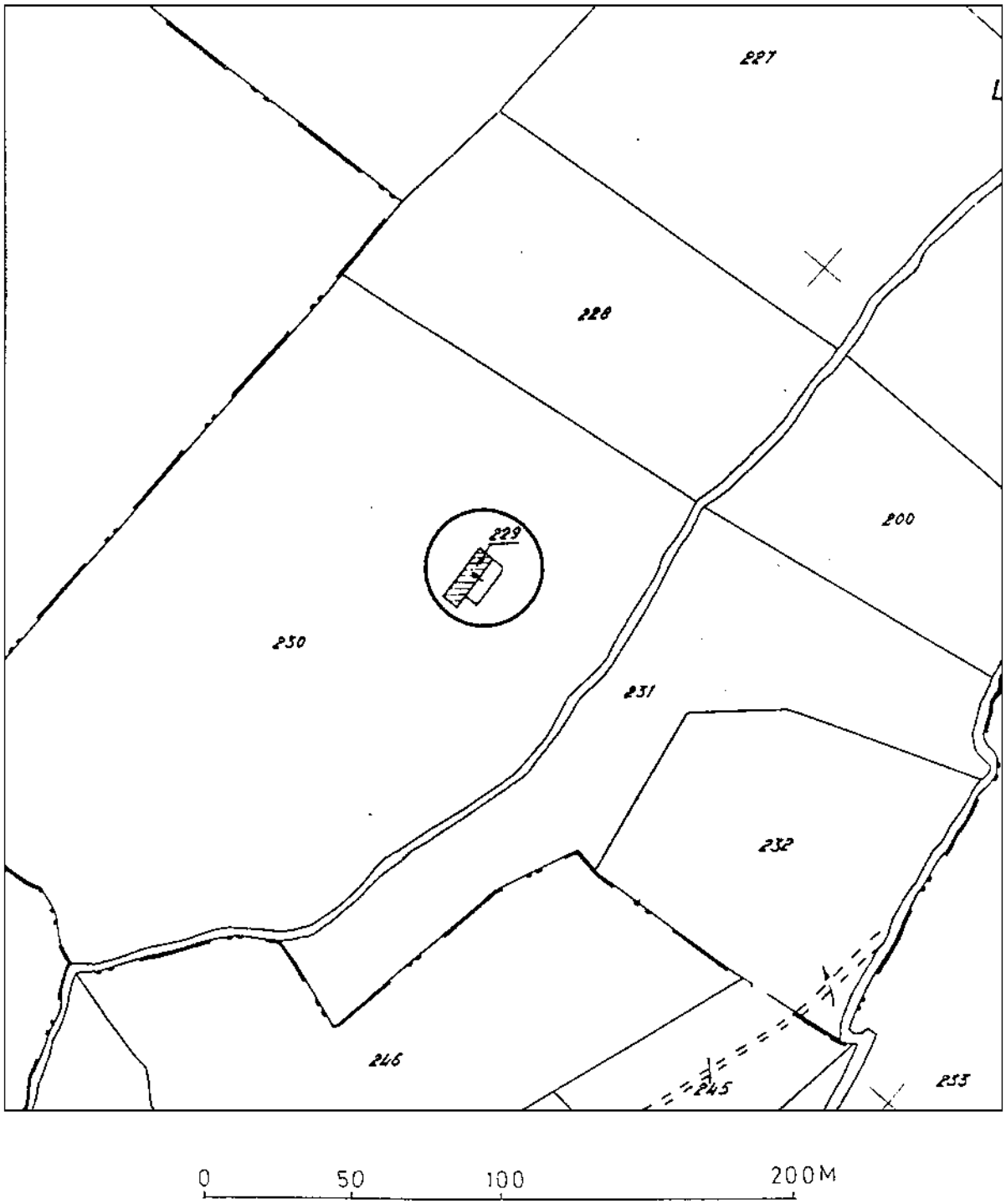

Fig. 90. Plan de situation extrait du parcellaire cadastral de 1981 (section B).

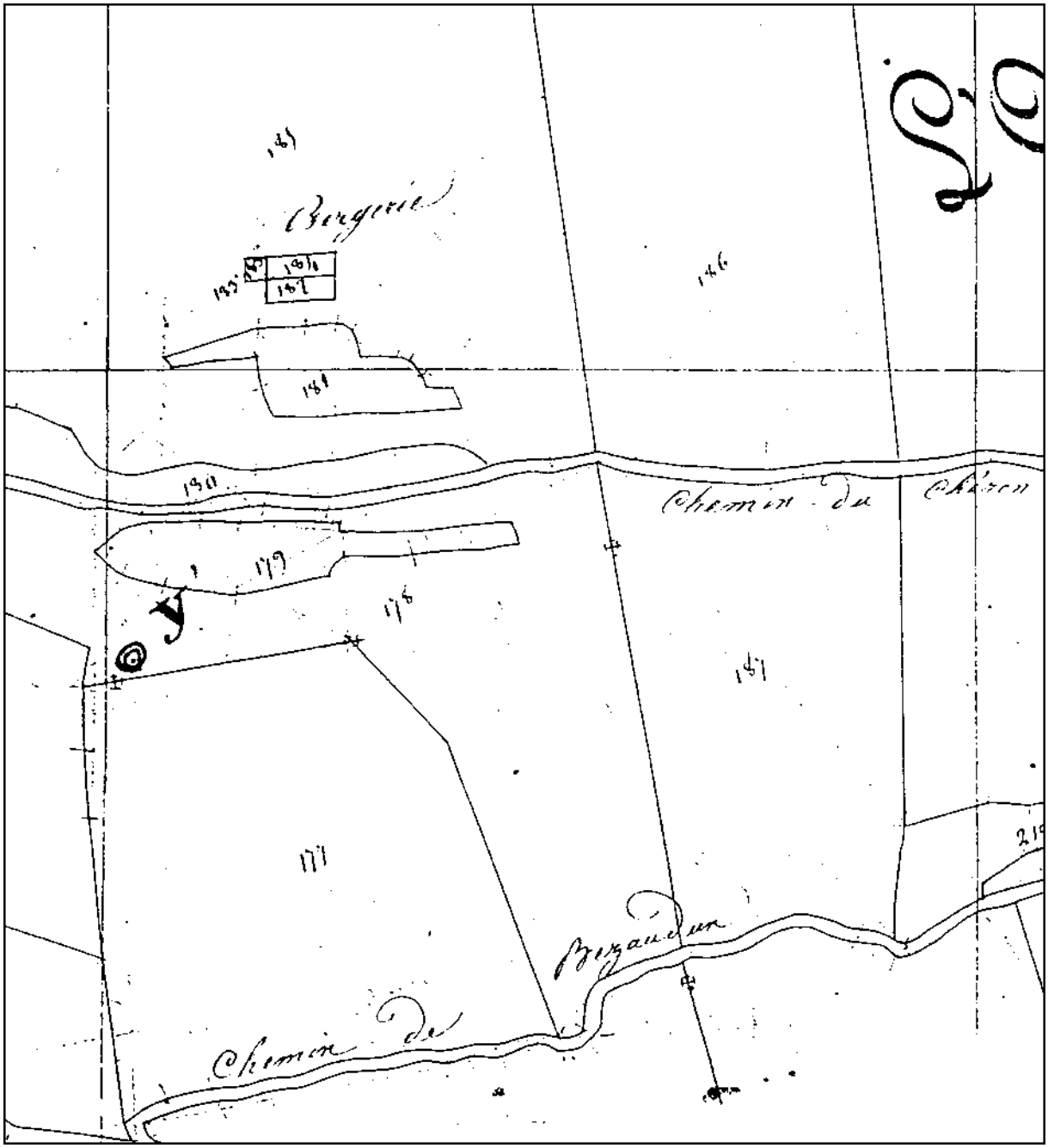

Fig. 91. Extrait du parcellaire cadastral de 1841 (section B).

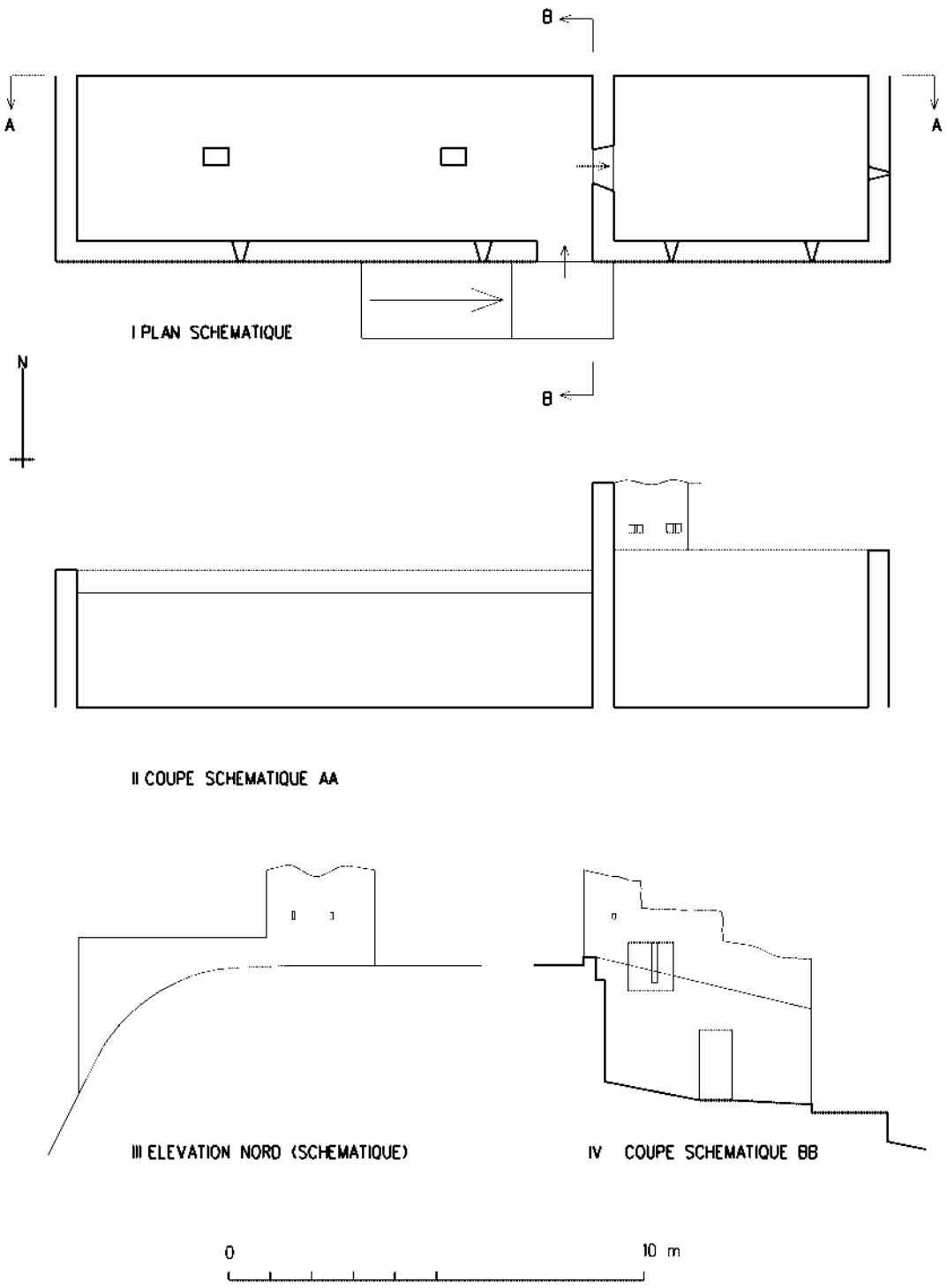

Fig. 92. Plan, coupes et élévation.
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, J.-Cl. Poteur

Fig. 93. Vue d'ensemble depuis le sud-ouest.
Référence : 17 Fi 2941
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994